



Compte-rendu de l'Assemblée Générale des clubs d'Entreprises

L'Assemblée générale des clubs s'est tenue au S.C.P.O. le samedi 11 juin 2011.

Clubs présents:

Aéroports de Paris (O. Viraphan), Air France (G. Vignon), ASAC Ile de France (G. Lemièrre et E. Gergel), ASCA Ermont (T. Bourre), ASCBPSL (A. Questel et E. Chat), ASCE SE (E. Brebant), ATSCA Finances (D. Plaszczewski et P. Chatellier), Banque de France (J. Stranjakovitch), Bourse de Paris (T. Ghorayeb), Club 608 Primasys (F. Koulitchenko), Groupe Alpha (G. Pachabezian et B. Sojka), Peugeot-Citroën (C. Rousselet), P.U.C. (A. Jouhaud), Renault (A. Marchand), S.C.P.O. (A. Rasneur). (15 clubs sur 20).

Absents : BNP Paribas, INT ENSIIE, US Métro, Université de Paris VIII, USCORG.

Observateur : France-Telecom Orange (C. Descroix).

Bilan des compétitions 2010-2011.

Eric Brébant et T. Bourre donnent lecture des lauréats de la saison, par équipes et individuels.

Un seul incident est à déplorer et il concerne un problème interne de communication. L'origine de celui-ci est liée à la prise des licences.

Après une discussion assez vive, il en ressort que, pour que les joueurs reçoivent leur licence dans les meilleurs délais et que les clubs apparaissent immédiatement dans le listing fédéral en début de saison, il est préférable d'effectuer la démarche via Internet au lieu de l'envoi classique par la voie postale.

Enfin, les responsables de clubs sont responsables des estimations qu'ils demandent.

Deux nouveaux clubs ont manifesté leur intérêt pour la compétition :

FT Orange (représenté par Melle C. Descroix) et Oracle.

Ces clubs devraient compenser les retraits probables.

Composition prévisionnelle des groupes pour 2011-2012 :

A priori, 4 divisions devraient exister puisque plus de 4 équipes joueront en division IV.

Les directeurs de groupe seront désignés début octobre.

Propositions de modification du règlement.

La première proposition émanait de l'ASCA Ermont et était formulée en cours de saison par M. J.-M. Mourgues.

Elle consistait en la suppression des lignes 7 et 8 de l'article 5.2 (pénalités en points de match à partir du 3° forfait individuel). Cette proposition est rejetée par 10 voix contre 3 et 2 abstentions.

La seconde proposition, de l'ATSCAF, proposait de faire passer les équipes à 4 joueurs. Les clubs estiment que cette compétition a sa spécificité et repoussent cette offre par 10 voix contre 4 et 1 abstention.

La proposition de tester cette formule en division 4 est elle aussi rejetée car il est estimé que cela ne serait plus la même compétition.

La 3° proposition est retirée par M. Sojka puisque le calendrier subira une modification qui ramasse la compétition dans le temps. L'AG des clubs pour la saison 2011-2012 aura donc lieu le 05 mai 2012.

L'ASAC Ile de France propose 3 modifications:

- L'abrogation de la règle qui interdit d'échanger les joueurs entre deux équipes du même club jouant dans la même division.
Cette proposition est repoussée par 13 voix contre 2.
- Le classement des poules aux points de partie et non plus aux points de match.
Proposition rejetée par 10 voix contre 4 et 1 abstention.
- La simplification des cadences à employer.

Cette proposition a un effet inattendu.

B. Sojka donne lecture des règlements fédéraux concernant les homologations. Il rappelle que la cadence en usage a été modifiée il y a deux ans, et ce par erreur : la cadence retenue était celle de règlements qui ont été changés au niveau fédéral entre temps. En outre, il indique que l'on n'a pas obligé les clubs à s'équiper de pendules électroniques.

André Rasneur prend alors la parole pour compléter ces propos et déclarer qu'il serait bon de calquer la cadence de jeu à celle de la Nationale IV. L'avantage serait de gagner une heure sur la durée des parties.

Enfin, comme la FIDE a l'intention de ne plus reconnaître les pendules mécaniques, autant prendre les devants et demander aux clubs de s'équiper cette année, afin d'être prêts à basculer dans un système qui va dans le sens de l'histoire. (on peut acheter cette année la moitié des pendules nécessaires et l'autre moitié en 2012).

Afin d'acheter les pendules DGT 2010 à bon marché, il convient de commander en nombre.

M. Rasneur se fait fort de passer la commande via la ligue Ile de France à condition que les clubs lui fassent parvenir au plus tôt leurs besoins.

T. Ghorayeb indique que la LIFE peut aider les clubs en leur louant des pendules voire en les leur prêtant.

Il indique aussi que les clubs peuvent solliciter une aide financière auprès de leur comité départemental qui est là pour des opérations de ce type.

Devant l'assentiment général, la proposition initiale est abandonnée au profit d'une solution en deux temps :

saison 2011-2012 : on utilisera la cadence B des règlements fédéraux : pendules mécaniques : 40 coups en 2h puis 1h KO ; pendules électroniques : 40 coups en 1h 40 puis 40 minutes (incrément de 30 secondes après chaque coup).

Saison 2012-2013 et suivantes : la cadence fédérale de NIV sur pendules électroniques uniquement.

Cette décision est adoptée par 10 voix contre 2 et 3 abstentions.

NDR : n'oubliez pas de prendre contact avec A. Rasneur au plus tôt pour finaliser votre commande (tarif à prévoir de 40 euros environ par pendule - à confirmer).

Conséquences de cette décision :

Les lignes 4 et 5 de l'article 2.1 sont modifiées.

L'expression " Hormis les pendules électroniques, " prefixera l'article 6.2.

Elaboration du calendrier 2011-2012.

L'AG adopte le calendrier suivant :

ronde 1 : 08 octobre 2011
ronde 2 : 05 novembre 2011
ronde 3 : 19 novembre 2011
ronde 4 : 03 décembre 2011
ronde 5 : 07 janvier 2012
ronde 6 : 21 janvier 2012
ronde 7 : 11 février 2012
ronde 8 : 10 mars 2012
ronde 9 : 31 mars 2012

Les récompenses sont remises aux clubs présents au titre de la saison écoulée.

Démonstration informatique :

B. Sojka montre un outil qui permet de gérer les compétitions « corporatives » qui utilisent des règles différentes que celles de la FFE.

Cet outil pourra être fourni gratuitement aux clubs qui le demanderont.

Il utilise des macro-commandes qui ne sont pas comprises par son équivalent du monde « Microsoft » car il a été créé sous « OpenOffice.org », logiciel libre et gratuit.

Ce dernier produit est relativement stable alors que les produits « Microsoft » ne savent pas forcément se comprendre entre eux (compatibilité ascendante uniquement, et encore)

Un mode opératoire sera fourni avec le produit. La présence d'OpenOffice.org sur le poste de celui qui voudra l'utiliser sera nécessaire.

Il est près de 14h00 quand tout le monde se sépare.